

## **La FIMASUCRE et le groupe Crédit agricole du Maroc signent une convention de partenariat**

### **Economie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-04-2009 20:21:28

**Le groupe Crédit Agricole du Maroc (CAM) et la Fédération interprofessionnelle marocaine du sucre (FIMASUCRE) ont signé, jeudi, une convention de partenariat, en marge du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM) qui se tient à Meknès du 22 au 27 avril.**

Tariq Sijilmassi et Mohamed Fikrane, respectivement, président du directoire du groupe CAM et PDG du groupe COSUMAR signent une convention de partenariat.

En vertu de cette convention, signée par Tariq Sijilmassi et Mohamed Fikrane, respectivement, président du directoire du groupe CAM et PDG du groupe COSUMAR, les deux parties s'engagent, notamment à développer les superficies des cultures sucrières et à améliorer leur productivité, encourager la création des PME en milieu rural, en particulier dans le périmètre des sucreries et accompagner les agriculteurs betteraviers et canniers ainsi que les employés des unités industrielles.

Aux termes de cette convention, le CAM s'engage à accorder aux agriculteurs betteraviers et canniers des conditions privilégiées pour financer leurs activités, et à offrir des conditions de financement avantageuses aux opérateurs industriels pour la mise à niveau et la modernisation de leurs unités.

De son côté, la FIMASUCRE s'engage à apporter l'encadrement technique nécessaire aux agriculteurs aussi bien pour le montage des dossiers d'investissement que pour la mise en oeuvre des cultures.

Dans une déclaration à la MAP, Sijilmassi a souligné que le CAM procédera dans le cadre du volet relatif à la production de la betterave sucrière, à l'amélioration de la récolte à travers la gestion rationnelle de l'irrigation, le recours à la mécanisation, et l'accompagnement financier des coopératives opérant dans le domaine.

Le CAM encouragera également la création des petites et moyennes entreprises spécialisées dans la production du sucre, a-t-il dit.

De son côté, Fikrani, a souligné que cette convention offre un cadre structurant et stimulant pour la production et le financement.

Il a également rappelé que la FIMASUCRE, depuis la mise en place du processus de la privatisation, n'a cessé d'oeuvrer pour l'amélioration de la compétitivité du secteur sucrier, relevant que la Fédération a engagé à cet effet environ deux milliards de dirhams.

MAPF